



**Appel à projets
« Amélioration de la Performance Énergétique
du Patrimoine Bâti Existant
des communes de moins de 10 000 habitants
en Poitou-Charentes »**

Année 2009

Dossier de candidature

Nom de la commune :
Département :

Rappel de la procédure de désignation des projets lauréats

(Extrait du règlement Appel à projets « Amélioration de la Performance Énergétique du Patrimoine Bâti Existant des communes de moins de 10 000 habitants en Poitou-Charentes »)

6.2 - Etape 2 : Désignation des communes lauréates.

Les communes sélectionnées pour un soutien aux travaux d'amélioration des performances thermiques des bâtiments communaux le sont sur la base de la présentation

- de la délibération relative au programme de travaux découlant de la première étape ;
- du programme détaillé de travaux à conduire avec son planning prévisionnel et son plan de financement sur la base des études préalables.

Les dossiers de candidature déposés comprendront le programme d'investissements retenu par la collectivité arrêté sur la base des études préalables. Ces études permettent de valider la performance globale atteinte par le programme de travaux arrêté par la commune.

Les projets retenus bénéficieront du soutien financier aux investissements, dans le cadre du FEDER, conformément aux dispositions de l'article 8 du présent appel à projets, sous réserve que les performances obtenues à ce stade soient justifiées à la livraison des travaux.

Les critères de sélection sont :

- La réduction de consommation énergétique atteinte qui doit atteindre un minimum de 30 % en énergie finale de la consommation initiale ;
- Le contenu et la cohérence du programme de travaux ;
- La validation du critère de performance de chaque solution par rapport, en premier lieu, aux valeurs décrites en annexe 1 et, en second lieu et par défaut, celles de la solution de référence de la réglementation thermique des bâtiments existants (cf arrêté du 13 juin 2008);
- Les moyens mis en œuvre par le maître d'ouvrage pour conduire le programme ;
- Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion énergétique de son patrimoine et l'évaluation du programme réalisé ;
- Les moyens envisagés pour assurer l'information et la valorisation de l'opération ;
- La cohérence du programme avec les autres domaines (mise aux normes d'accessibilité ; qualité d'usage, confort et santé des usagers, conservation du patrimoine,...).

Les travaux devront être réalisés dans le cadre d'une programmation pluriannuelle sur 3 ans avec une réception finale intervenant avant le 31 décembre 2012. La réalisation des premiers travaux devra être engagée avant le 31 décembre 2010.

Le dossier de candidature est à compléter par le maître d'ouvrage et son maître d'oeuvre puis à envoyer en 2 exemplaires, par courrier recommandé avec avis de réception, avec une version informatique.

Les dossiers doivent être déposés dans un délai de 8 mois à compter de la date de l'accusé réception par la Région et de l'ADEME de l'acte de candidature (étape 1).

Les dossiers sont à adresser au secrétariat de l'appel à projets à l'adresse suivante :

**Appel à projets
«Amélioration de la Performance Énergétique
du Patrimoine Bâti Existant
des communes de moins de 10 000 habitants en Poitou-Charentes »**

FREE
15, rue de l'Ancienne Comédie
BP 575
86021 POITIERS CEDEX

Le dossier se compose des éléments suivants :

1. Le dossier de candidature comprenant :

- Courrier type de candidature (ci-joint),
- Courrier type d'engagement du maître d'oeuvre (ci-joint),
- Une fiche de synthèse (ci-joint),
- Le formulaire de candidature (ci-joint),
- Les fiches « bâtiment » à établir par bâtiment indiquant le programme de travaux retenus (une fiche par bâtiment faisant l'objet de travaux) et les coûts d'investissement prévisionnels. Cette fiche est en téléchargement indépendamment de l'imprimé de candidature,
- Une copie des rapports de l'étude de conseil en orientation énergétique, des audits énergétiques et des éventuelles études complémentaires sur CD Rom,
- Pour les opérations de réhabilitation haute performance, la note de calcul réglementation thermique globale des bâtiments existants,
- Le planning de réalisation des travaux par bâtiment,
- Le plan d'instrumentation arrêté et le tableau de bord de suivi des consommations énergétiques,
- Les mesures prises en matière d'organisation, formation pour une gestion pérenne et optimisée des bâtiments communaux,
- Les mesures prises pour sensibiliser, informer, inciter ses administrés à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables,
- Les mesures prises pour la valorisation de l'action engagée sur son patrimoine et des résultats obtenus,
- Les mesures prises pour la sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux à un comportement économe ,

2. Le dossier de demande de subvention (Fonds Régional d'Excellence Environnementale)

- Une lettre de demande de subvention rédigée à l'attention de Mme la Présidente de Région,
- Une délibération sur le programme pluriannuel (2010 - 2012) de travaux précisant la réduction de consommation attendue et le plan de financement global de l'opération,
- Un relevé d'identité bancaire,
- L'imprimé de demande de subvention FEDER (téléchargeable sur le site Internet de la Région) accompagné des pièces et annexes attendues.

Cadre A : à remplir par la commune

Commune:
Adresse :
Code Postal :
Nombre d'habitants :
Téléphone :
Courriel :

Je soussignéagissant en tant que Maire de la commune de dépose un dossier de candidature pour concourir dans le cadre de l'appel à projets «Amélioration de la Performance Énergétique du Patrimoine Bâti Existant des communes de moins de 10 000 habitants en Poitou-Charentes».

Je m'engage :

1. à réaliser le programme de travaux joint en annexe permettant d'atteindre une réduction de la consommation énergétique de% par rapport à la situation initiale de l'ensemble du patrimoine bâti existant de ma commune.
2. à mettre en place le tableau de bord de suivi des consommations énergétiques joint en annexe et à communiquer annuellement les résultats à l'ADEME et La Région.
3. à mettre en place le dispositif d'information joint en annexe auprès des administrés de ma commune,

L'opération proposée sera réalisée pendant la période 2010 à 2012 et elle comprend :

- plusieurs bâtiments avec un bouquet de travaux
- une rénovation haute performance (RT existant – 40%)

Je certifie exacts l'ensemble des renseignements mentionnés dans le dossier de candidature.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projets et l'accepter.

Je m'engage pour les différentes étapes de mon projet (conception, réalisation des travaux, exploitation) à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'obtention du niveau de performance exigé.

Fait le à

(signature et cachet)

Cadre B : à remplir par le maître d'œuvre (architecte, services techniques, bureau d'études,...)

Nom du maître d'œuvre :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

N° RM, RCS ou SIREN :

Mention de l'assurance :

Je soussigné(e)..... agissant en tant que..... pour le compte de la commune de, certifie que :

- les études réalisées respectent les cahiers des charges de l'ADEME,
- le programme de travaux permet d'atteindre une réduction de% par rapport à la situation initiale de l'ensemble du patrimoine bâti existant de la commune de,
- les travaux préconisés répondent aux performances minimales prévues par l'appel à projets.

Je m'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'obtention du niveau de performance exigé :

- vérifier la performance des matériaux et matériels mis en oeuvre,
- vérifier la qualité de mise en oeuvre,
- vérifier les réglages et les programmations en phase de réception,
- informer les services du maître d'ouvrage sur les modalités de conduite et d'entretien des équipements.

Fait le à

(signature et cachet)

Appel à projets
«Amélioration de la Performance Énergétique
du Patrimoine Bâti Existant
des communes de moins de 10 000 habitants en Poitou-Charentes »

Fiche de synthèse du dossier de candidature

1 - Identification de la commune

Nom de la commune :
 Adresse :
 Ville: Code postal :
 Téléphone : Télécopie : Courriel :
 Représentant officiel :

Contact de l'opération:
 Nom : Prénom
 Qualité :
 Téléphone : Télécopie : Courriel :

2 - Maîtrise d'œuvre

Nom de l'entreprise :
 Catégorie :
 Adresse : Code postal : Ville:
 Téléphone : Télécopie : Courriel :
 Contact de l'opération :
 Nature de la mission :

3 – Patrimoine communal

Budget de fonctionnement de l'année 2008 :€

3 - 1 Les bâtiments

Catégorie des bâtiments	Nombre	Surface Hors Oeuvre Nette en m ²	Énergie (<i>Valeur moyenne des 3 dernières années</i>)	
			Consommation en kWh	Dépenses en € TTC
Administratif				
Enseignement				
Sportif				
Culturel				
Total				

3 - 2 Les énergies (*Valeur moyenne des 3 dernières années*)

Nature	Quantité *	Dépenses en € TTC
Électricité		
Gaz Naturel		
Fioul domestique		
Gaz de pétrole liquéfié**		
Bois		
Solaire		

* dans l'unité de facturation

** Butane, propane

4 - Synthèse du programme de travaux

Coût total d'investissement prévisionnel :€ HT
 dont travaux économies d'énergie :€ HT avec la programmation suivante :
 ➤ année 2010 :€ HT,
 ➤ année 2011 :€ HT,
 ➤ année 2012 :€ HT

Nature des travaux	Coût total en € HT	Quantité
Isolation de toiture		m ²
Régulation- Programmation		u
Ventilation Mécanique Contrôlée		u
Isolation de mur		m ²
Calorifugeage de canalisation		ml
Remplacement de chaudière		u
Intervention sur l'éclairage		m ² traités
Moteur performant		u
Autres (préciser)		

Honoraires de maîtrise d'oeuvre :€ HT

5 – Gain énergétique lié au programme de travaux

Nature	Consommation après travaux *	Gain énergétique*	Gain financiers en €/an
Électricité			
Gaz Naturel			
Fioul domestique			
Gaz de pétrole liquéfié**			
Bois			
Solaire			

*dans l'unité de facturation - ** butane, propane

6 – Planning prévisionnel de réalisation des travaux

N° du bâtiment	Nom du bâtiment	Période de réalisation des travaux

Appel à projets
«Amélioration de la Performance Énergétique
du Patrimoine Bâti Existant
des communes de moins de 10 000 habitants en Poitou-Charentes »

Le patrimoine bâti existant de la commune

N° Fiche	Nom	Catégorie	SHON* en m ²	Consommation 2008 en kWh ep/m ² **	Dépenses d'énergie en 2008 en € TTC	Travaux***
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						

*SHON : surface hors oeuvre nette

** kWh ep/m² : kWh énergie primaire par m² de surface hors oeuvre nette

*** préciser les bâtiments concernés en différenciant bouquet travaux ou rénovation haute performance

Appel à projets
«Amélioration de la Performance Énergétique
du Patrimoine Bâti Existant
des communes de moins de 10 000 habitants en Poitou-Charentes »

Données complémentaires à fournir.

- 1) Note de présentation portant sur la Démarche de Qualité mise en œuvre en phase de chantier.**
Elle précisera le contenu de la conduite du chantier (sensibilisation - formation des acteurs, tableau de bord, procès verbal, collecte de données,...) et des contrôles en phase de chantier de l'ouvrage (visuel, technique, mesures,...)
Méthode, moyens, organisation de la conduite du projet, relation avec les entreprises, la maîtrise d'œuvre,.....
- 2) Note de présentation sur le mode d'évaluation de l'opération mis en place pendant sa phase d'exploitation.**
Cette note comprendra également :
Le plan de mesure et d'instrumentation (appareils, ..), le tableau de bord de suivi-évaluation des consommations énergétiques de l'opération en phase d'exploitation avec les outils prévus (grilles de suivi et d'analyse,...).
- 3) Note de présentation sur la stratégie de conduite, d'entretien et maintenance de l'opération en phase d'exploitation permettant de garantir la qualité d'usage et la performance de l'immeuble dans le temps.**
- 4) Note sur les dispositions mises en œuvre pour informer, sensibiliser et mobiliser des administrés de la commune.**